



Le courrier du Collectif

N°2 - Juillet 2010



L'Oulmié, le 7 Juin 2010

Lorsque Le Collectif nous a proposé d'écrire dans cette page notre expérience des relations avec une collectivité territoriale (en l'occurrence la Communauté de Communes du Rabastinois (CORA), nous n'avons pas voulu la laisser passer.

C'est en effet la première fois que nous est offerte l'opportunité de dresser un tableau complet de nos aventures depuis la création de

la MCCG (MAISON de la CERAMIQUE CONTEMPORAINE -GIROUSSENS) en 2000.

C'est une histoire dense, enchevêtrée, mais riche, dont les enjeux ont été majeurs pour la profession des céramistes créateurs en très petits ateliers.

Depuis qu'en 1991, le maire de Giroussens, M. Casimir BELDA, a accueilli le marché des potiers organisé par TERRE & TERRES, des relations très étroites ont été nouées entre l'association et l'ensemble de la commune de Giroussens. Très vite un projet commun d'ouvrir un lieu dédié à la création céramique contemporaine en très petits ateliers a émergé.

L'historique

En 2000, après 5 ans de gestation, la MCCG voit le jour.

Elle est installée dans les anciennes écuries du château de Giroussens, cédées à la commune par la famille de la sculptrice Lucie Bouniol (1896-1988), enfant du village, dotée d'une notoriété certaine. Il est convenu qu'un espace lui sera réservé dans la MCCG, où seront présentées ses œuvres, et le patrimoine céramique de Giroussens, d'une grande richesse.

L'association de Gestion du Centre de Céramique de Giroussens (AGCCG) composée de l'association Terre et Terres (T&T), de l'association Arts et Poteries de Giroussens (APG) et de la commune de Giroussens (membre de droit) assure la gestion de la MCCG.

Le fonctionnement quotidien revient à 2 emploi-jeunes (pris en charge à 80% par l'état et 20% par l'AGCCG pour 5 ans), et au bénévolat des membres de T&T et APG.

L'objectif de ce lieu unique en Midi-Pyrénées était d'offrir aux visiteurs une approche

exclusive de la création céramique contemporaine, à travers 4 expositions thématiques par

an, une boutique proposant les pièces des membres de T&T (de droit) et d'autres céramistes. Dans un atelier totalement équipé, des stages étaient proposés aussi à tous les publics.

La commission artistique formée d'une douzaine de membres de T&T élus en Assemblée Générale et de membres d'APG était responsable de la direction artistique du lieu : salle d'exposition et boutique.

Une autre commission formée de la même façon était chargée de la communication ; ce qui n'est pas évident lorsqu'on n'est pas du métier.

Détail d'importance, mais qui complexifie la situation : T&T continue de conserver la propriété de son exposition annuelle thématique itinérante ; mais elle en confie la gestion à la MCCG.

Le transfert de compétence et de gestion

En 2006, contraint par l'impossibilité d'équilibrer le budget des salariés, M. BELDA – toujours maire de Giroussens, et président de la Communauté de Communes du Rabastinois (CORA) dont fait partie Giroussens) fait voter par l'AGCCG le transfert de compétence de gestion de la MCCG à la CORA .E

Un professionnel de la communication et de la recherche de financements publics et privés a été embauché par la CORA, à temps partiel. Il répartira son temps de travail entre la CORA, et la MCCG, dont il devient le directeur. Il est par ailleurs salarié de l'AFCC (Association Française des Cités Céramique).

(- Il s'agit de la réunion d'une quinzaine de communes françaises porteuses d'une activité céramique traditionnelle à travers des unités de productions semi industrielles de reproduction (Aubagne, Moustiers, Malicorne, Martres Tolosane, Desvres, etc...) Par nécessité, Giroussens avait intégré cette association, créée en 2004, dont l'objectif est de trouver des financements européens pour la promotion touristique des communes. Raison pour laquelle il y a des associations de cités céramiques en Espagne et en Italie.-)

Des conventions de partenariat sont donc signées début 2006 entre la CORA et les 2 associations T&T et APG. Le fonctionnement ne devait pas être modifié ; les bénévoles T&T et APG continueraient à travailler pour la direction artistique, et seraient régulièrement tenus informés de la gestion, par le biais de réunions mensuelles, organisées par le directeur de la MCCG.

Courant 2007, devant l'accumulation de problèmes de tous ordres, T&T propose à la CORA une révision des termes de leur convention, qui n'a jamais été mise en application.

En effet, les contraintes administratives induites par le fonctionnement d'une collectivité territoriale (obligation de 3 devis pour toute commande, délais de paiements et de remboursement intolérables...) contribuent, entre autres facteurs, à enrayer très fortement le développement des activités proposées par les associations à la MCCG. Par ailleurs, un financement privé escompté en 2007 n'ayant pas été versé, l'équilibre budgétaire n'a pu

être maintenu par le gestionnaire CORA qu'au prix de la suppression du budget de la communication....

Des pourparlers sont entamés pour trouver des accords acceptables pour les deux partenaires. Dès les premières réunions, les divergences d'objectifs pour la MCCG apparaissent, entre les associations actives, T&T et APG, et les membres de la CORA, (élus et directeur). T&T comprend qu'elle n'est plus considérée indispensable au fonctionnement de la MCCG dans sa spécificité de professionnels de la céramique.

Elle a beau concevoir, organiser et trouver les financements, avec APG, pour les 1ère Rencontres internationales de Céramique autour du thème du Shino, en octobre 2008, rien ne lui est facilité pour remplir ses objectifs. Ces journées ont contribué à renforcer l'image de sérieux et de qualité de ce qui se passe à Giroussens en matière de création céramique contemporaine, auprès de tous les publics concernés par le sujet.

Elles s'inscrivaient dans les objectifs de T&T, au même titre que le marché annuel fin avril, et toutes les expositions de la MCCG.

Début 2008, un projet de nouvelle convention entre la CORA et T&T fut prêt à signer.

Les élections municipales approchant, la signature fut repoussée après avril. La présidence de la CORA, comme l'équipe municipale de Giroussens changèrent, M. Belda ayant renoncé à tous ses mandats électifs.

Le bras de fer

Le premier geste du nouveau président de la CORA fut l'envoi à T&T le 26 mai 2008 d'une lettre recommandée AR dénonçant unilatéralement la convention signée en 2006 entre la CORA et T&T ; aux termes de laquelle nous avions un an pour négocier de nouveaux accords.

L'épreuve de force démarra ; il fut proposé à T&T de s'inscrire dans les objectifs territoriaux locaux assignés à la MCCG, dans un nouveau fonctionnement ; T&T assurerait la direction artistique de son exposition annuelle, et d'une autre exposition. Les autres activités relèveraient de la seule responsabilité de la CORA, avec avis consultatif de T&T.

La première demande de T&T et APG fut de savoir qui serait garant de la qualité et de la cohérence de ce qui serait présenté à la MCCG, pour assurer la continuité de la recherche de qualité visée depuis 2000, reconnue de tous, et attribuée avec bon droit à T&T.

La réponse est arrivée en janvier 2009, par le biais d'une affiche apposée à la porte de la MCCG, annonçant le programme des 4 expositions projetées pour l'année.

Les 2 expos de janvier et avril relevaient encore des compétences de T&T ; pour la suite, l'expo annuelle « Un atelier un couple » était remplacée par une programmation dont T&T n'avait jamais entendu parler, et qu'elle n'aurait jamais cautionnée.

Ni les exposants prévus pour « Un atelier un couple », ni T&T n'ont été avertis officiellement par la MCCG de cette modification de programmation.

Décision fut donc prise par T&T d'annoncer le 17 avril 2009, lors du vernissage de son expo thématique itinérante sa volonté de se retirer des activités de la MCCG, boutique et salle d'expo, dès le 27 mai.

La tentative de sauvetage

Dès lors, des élus de Giroussens prenant la mesure du désert annoncé dans la MCCG, ont entamé des démarches pour renouer contact entre T&T et la CORA.

Entre temps, le directeur de la MCCG a refusé le renouvellement de son contrat de travail à la MCCG en juillet 2009 ; il est parti avec toutes ses archives.

Au prix de multiples réunions, échanges courriels et téléphoniques, au cours de l'été 2009, un terrain d'entente semblait commencer à être balisé : une commission, avec « autonomie de gestion financière », composée pour moitié d'élus CORA (5), pour l'autre part de bénévoles de T&T (4) et APG (4) a été constituée, avec une délégation de présidence à l'écu de Giroussens initiateur de toutes les démarches de rapprochement ; le tout, sans projet particulier, avec les contraintes administratives coutumières (devis, régie etc..)

Dès la 1ère réunion programmée, en novembre 2009, 3 élus CORA sur les 5 prévus furent présents, jusqu'à ce qu'ils quittent la réunion 1h avant la fin des travaux, pour convenances personnelles.

Devant l'indifférence et l'absence d'implication des élus CORA, principaux décisionnaires, leur incapacité à prendre la mesure des enjeux, et leur manque d'ambition pour la MCCG, les partenaires associatifs, en accord avec l'écu giroussinois, ont présenté leur démission.

Dans la foulée, l'association de Gestion du Centre de Céramique de Giroussens (AGCCG), qui était en sommeil depuis 2006, a demandé à la CORA de renoncer au nom MCCG et au logo qui lui est associé ; l'AGCCG (et plus particulièrement T&T) fondatrice de ce lieu souhaitant se dissocier de l'image future qui lui serait donnée.

A ce jour, rien de nouveau.

C'est la raison pour laquelle T&T a demandé que soit hébergée son exposition 2010, dans la salle de la Mairie de Giroussens. C'était la seule solution viable pour montrer la volonté de T&T et de Giroussens de continuer de promouvoir ensemble la création céramique contemporaine en très petits ateliers ; et ce, en dépit des obstacles opposés par un partenaire étranger aux problématiques posées par les enjeux d'une structure comme la MCCG.

Les objectifs de ce courrier

Si vous avez eu le courage de lire jusqu'à ces lignes, sachez que notre objectif en vous exposant ce cas compliqué de relations entre une collectivité territoriale et une association de créateurs, a été de baliser le terrain pour ceux qui seraient amenés à construire ce type de partenariat.

La force de T&T a été la cohésion sans faille au sein de l'association, touchant aux objectifs et aux enjeux du partenariat ; ensuite, la capacité de s'y tenir et de ne pas douter du bien

fondé de notre position. Bien fondé qui fut conforté par le soutien général que nous avons reçu de tous les partenaires institutionnels habituels (Région Midi Pyrénées, Département du Tarn), ainsi que de tous les professionnels et amateurs concernés par la création contemporaine. Ateliers d'Art de France n'a malheureusement pas été en mesure de nous soutenir ouvertement.

Dans toutes les discussions, nous avons tenté d'en rester aux faits, en évitant au maximum les pièges de la personnalisation du conflit, avec des questions de personnes ; même si ce fut tellement tentant. N'oublier jamais que personne n'est parfait.

Dans toutes les discussions, se limiter aux questions de fond : enjeux, objectifs, et moyens d'y parvenir.

Enfin, savoir que ce type de conflit est d'une banalité à pleurer ; que des exemples similaires foisonnent dans tous les domaines de projets culturels non productifs financièrement à la première approche ; nos élus locaux sont des personnes fort dévouées, professionnels dans leurs propres domaines, confrontés sans formation à des problèmes dont ils ignorent quelquefois même qu'ils existent... Surtout en ce qui touche à la Culture (avec un grand C). Ils ont la responsabilité de gestion des deniers publics, et doivent rendre compte à des électeurs qui sont eux-mêmes à mille lieues des problèmes collectifs...

C'est pourquoi il est nécessaire d'être très vigilants, pour ne pas se laisser enfermer dans une instrumentalisation du conflit ou de l'association, par des membres de la collectivité territoriale, élus ou salariés, à des fins politiques qui ne nous concernent pas.

Tout ceci est la vision de T&T.

Il est bien évident que les élus et les salariés de la CORA en ont une différente. Mais les faits et les écrits sont têtus, les potiers aussi. C'est la raison pour laquelle, forts de nos arguments concrets, matériels, prouvés, nous n'avons pas voulu nous embarquer sur le terrain incertain des polémiques stériles.

Tout ce qui nous importe à T&T, c'est que les céramistes et tous ceux qui les soutiennent trouvent encore pour très longtemps des lieux et des structures de qualité pour promouvoir la création.

Catherine de LAGABBE
Présidente de TERRE & TERRES

Collectif National des Céramistes

Déclaration en Sous Préfecture d'Istres (13800) le 11 octobre 1999 sous le n° 0134008389

Enregistrée en préfecture du Cher le 9 nov 2008 sous le N° W 061000024 -

N° SIRET : 432 557 55100020 CODE APE : 9499Z

CCCLB - La Borne - 18250 Henrichemont / Collectifceram@aol.com

www.collectif-ceramistes.org